# Vers une participation citoyenne renforcée

## Charte communale d'information et de participation citoyenne

www.meco.lu • Tel. 43 90 30-1

mouvement écologique

# Une charte pour promouvoir la participation citoyenne - la bonne voie vers une démocratie renforcée!

A l'heure actuelle, tout le monde parle de participation citoyenne.

Et cela non sans raison! Car une participation citoyenne efficace permet de mettre à profit les connaissances et le savoir de larges parties de la population, d'augmenter l'acceptation de projets, de créer un climat de confiance entre la politique et les citoyens, et – au-delà – d'éviter les polémiques ... .

Mais avant tout, la participation citoyenne est un instrument pour réunir des personnes issues de cercles différents de la population et donc portés par des centres d'intérêt différents; elle garantit l'échange entre ces personnes et aide par ce biais à promouvoir la cohésion sociale.

S'y ajoute: notre société est actuellement confrontée à des défis énormes.

Afin d'assurer l'avenir de notre planète et de garantir aux générations futures un environnement vivable, nous devons mettre en question notre mode de vie et nous ouvrir au changement. Un développement durable – basé sur une consommation réfléchie, sur une mise en question critique de la croissance matérielle et une revalorisation des contacts sociaux - peut être source d'une qualité de vie améliorée et mener vers une plus grande équité au sein de notre société.

Un changement radical de la société présuppose un large consensus sur la manière de vivre à l'avenir et sur la manière d'utiliser l'espace et les ressources naturelles disponibles, tant au niveau local que régional et national. Le danger est grand de voir le consensus obtenu à moitié, de voir les discussions menées autour de questions parfois très complexes en cercles fermés, à l'exclusion de certaines parties de la population. Ou encore de constater que les hommes négligent d'encourager au respect d'opinions divergentes et de stimuler le débat et la compréhension dans le but de parvenir à un rapprochement. Nous ne devons pas perdre de vue que notre avenir ne sera durable qu'à la condition de discuter ensemble des potentiels scénarios et visions du futur, en nous basant sur des faits compréhensibles et réalisables, induisant de la manière un changement de perspectives. Davantage de «bottom-up»: voilà ce qui constitue une réelle valeur ajoutée pour notre société !

**Autant de raisons qui ont motivé les communes à l'étranger – notamment en France, en Allemagne et en Autriche – d'adopter une charte de participation citoyenne pour mettre un signal fort. Par la signature d'une telle charte, les communes expriment qu'elles reconnaissent les chances qui découlent d'une meilleure participation citoyenne et qu'elles s'engagent à organier cette-dernière dans les conditions les meilleures.**

**Le Mouvement Ecologique se propose d'inciter les communes luxembourgeoises à s'inspirer des nombreux exemples de communes à l'étranger, et suggère par conséquent d'adopter une «Charte d'information et de participation citoyenne».**

**Pour vous guider dans cet exercice, vous trouverez dans la présente publication des informations et des arguments sur le thème ainsi qu'un modèle de charte. Nous espérons que votre commune appuiera l'idée d'une charte en y adhérant, sous cette forme ou sous une forme modifiée, et nous serions très reconnaissants pour tout retour à ce sujet.**

**La liste des adhérents à la charte sera publiée. En tant que Mouvement Ecologique, nous nous emploierons à vous soumettre des idées concrètes dans le contexte de la participation citoyenne et de rapporter sur des exemples de «best practice».**

**Des informations générales du Mouvement Ecologique en matière de politique communale figurent sur www.gemengeepolitik.lu. Pour découvrir des livres intéressants sur le thème, nous vous invitons à consulter la médiathèque «Oekobib» de l'Oekozenter Pafendall. Une présentation en ligne des publications disponibles se trouve sur la page internet: www.oekobib.lu.**

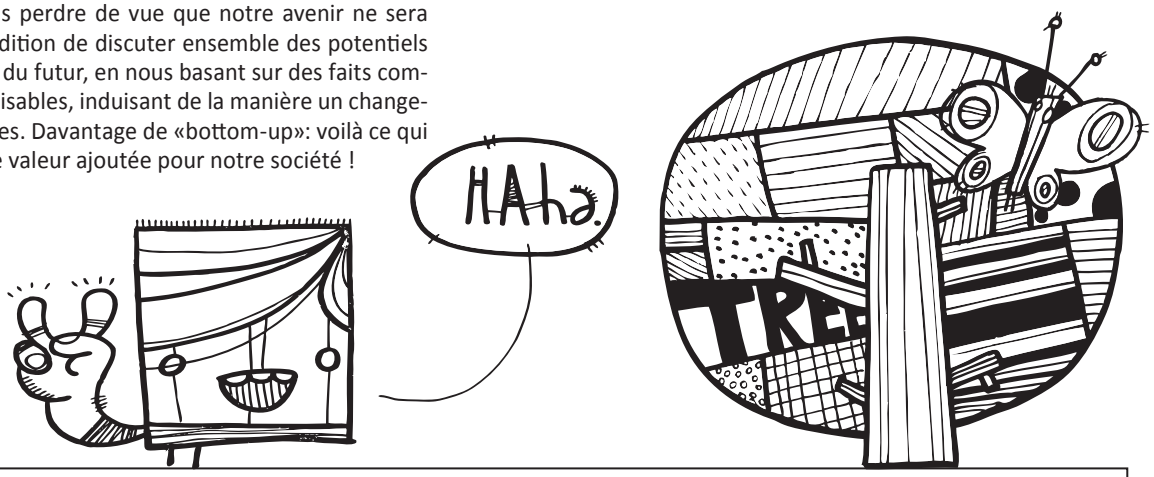


erausgi vum Mouvement Ecologique asbl Lëtzebuerg / Tel. 43 90 30-1 / Fax 43 90 30-43 / CCPL: LU16 1111 0392 1729 0000
e-mail: meco@oeko.lu / www.meco.lu / Gréngen Telefon: 43 90 30-1 - Fir Member ze ginn: weider Infoen op www.meco.lu.

Sekretariat: 6, rue Vauban (Pafendall) – L - 2663 Lëtzebuerg

# La participation citoyenne est dans l'intérêt de tous les acteurs!

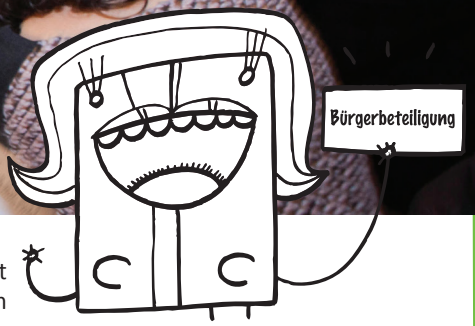


La notion «participation citoyenne» désigne la coopération des citoyen(ne)s dans le cadre de décisions politiques, de projets et de processus de planification.

De nombreuses raisons plaident en faveur d'une participation citoyenne bien organisée, surtout au niveau communal:

- Mettre à profit le savoir des citoyen(ne)s: Les citoyen(ne)s disposent de connaissances acquises par l'expérience, gagnées avec l'âge, dans la vie quotidienne ou encore par la formation. Ne pas vouloir profiter de ces compétences relève de l'absurdité.
- Promouvoir un engagement social et une démocratie vivante: La participation crée de nouvelles formes de coopération et implique également les citoyen(ne)s qui sont politiquement inactifs.
- Soulager ceux qui sont politiquement engagés et permettre l'apprentissage mutuel: L'époque devrait être révolue où – au niveau communal – le collège des bourgmestre et échevins endosse seul la responsabilité et doit rendre compte dans le cadre d'un projet donné. Certes, la responsabilité politique de la décision finale dans le processus de planification incombe aux élus communaux; néanmoins, la liste des arguments en faveur d'une participation citoyenne au stade préliminaire est longue. Au-delà, une telle approche renforce la confiance dans la politique et appuie la légitimation de cette-dernière. Ce faisant, les politiciens et les citoyen(ne)s apprennent à prendre en compte les vues divergentes d'autrui, éventuellement à comprendre les contraintes d'autrui et à forger une démocratie vivante.
- Renforcer l'identification et l'acceptation face à des projets: La participation citoyenne peut également permettre aux citoyen(ne)s de mieux s'identifier à un projet donné, ce qui par ricochet va augmenter l'acceptation de cedernier, par un nombre plus important de citoyen(ne)s concerné(e)s, qui sont ainsi en mesure de mieux comprendre les raisons qui ont conduit au projet.
- Eviter sinon au moins réduire les situations conflictuelles: Un échange ouvert et la possibilité de participer au débat tout comme une meilleure compréhension des processus de décision entraînent une prévention, sinon au moins une minimisation des conflits, même si l'accord n'est jamais parfait sur l'ensemble des points abordés. Les arguments de la partie «adverse» devenant tangibles, des conflits peuvent être atténués et des polarisations évitées.
- Impliquer une large partie de la population et rendre l'échange possible entre les différentes classes de la population: En présence de processus politiques classiques, il n'est pas rare de voir l'une ou l'autre partie de la population écartée du débat; aussi, l'échange entre politiciens et citoyen(en)s ou même l'échange au sein de la population elle-même s'avère limité. Une participation citoyenne efficace encourage l'échange à tous les niveaux et l'implication de groupes cibles très différents; elle réussit même à susciter la prise de parole des personnes qui généralement restent plutôt muettes ou dont les préoccupations ne suscitent pas forcément une oreille attentive.
- Renforcer la sécurité de planification et éviter une potentielle perte de temps due à une acceptation défaillante: Si les citoyen(ne)s sont seulement autorisés à « réclamer» contre un projet en phase finale, le projet risque - au terme d'une longue période de planification - de soulever de grands remous : polémiques et disputes sont inévitables et pèsent inutilement. Cette perte de temps est vaine et met en danger la réalisation du projet. Cette situation malencontreuse s'évite facilement par une implication précoce du citoyen. Le temps nécessité pour la participation citoyenne devient un réel gain de temps au profit de la réalisation du projet.

*La participation citoyenne donne envie de s'intéresser à sa commune, aux idées des autres, aux concitoyen(ne)s, au changement de perspectives, à l'apprentissage par le savoir des autres, à l'échange avec des personnes que l'on ne rencontre pas d'habitude. La participation citoyenne est source de motivation, aide à réduire les angoisses et les préjugés et met fin aux clichés. Elle fait partie du débat sur l'avenir, encourage l'engagement des individus qui sont motivés à forger en commun le futur.*

# Les conditions pour une participation citoyenne efficace

**Afin de garantir la réussite de la participation citoyenne, certaines conditions essentielles de base doivent être remplies:**

## 1. Les responsables politiques doivent ouvertement et honnêtement soutenir et défendre l'instrument qu'est la participation citoyenne

Les responsables communaux doivent adhérer à l'idée de la participation citoyenne et défendre son principe de manière honnête. Ce qui n'exclut pas de remettre éventuellement certaines convictions propres en question.

## 2. Eclaircir le «pourquoi» du recours à la participation citoyenne

Il est primordial pour la politique de se questionner sur sa propre motivation. Le but est-il de susciter l'acceptation pour un projet ? Ou est-ce pour améliorer un projet ? La participation citoyenne s'orientera en fonction des réponses données: elle pourra soit être organisée de manière différente, soit cibler un cercle restreint de citoyen(en)s.

## 3. Tirer au clair l'objectif de fond de la participation citoyenne – définir des questions non équivoques

Il est indispensable de formuler des questions claires et non équivoques qui puissent intéresser le citoyen. Des questions trop abstraites ou trop générales dissuadent et ne motivent guère à la participation. Le but pourchassé doit apparaître de manière évidente, le processus doit faire l'objet d'une compréhension aisée et refléter la manière de vivre et de penser des citoyen(ne)s.

## 4. La participation citoyenne nécessite la fixation d'un calendrier et la garantie d'un feed-back fiable

Il est incontournable de garantir une large communication tout au long du processus. La communication commence dès la naissance de l'idée ; elle requiert par la suite une information régulière sur le devenir du projet, et doit contenir toutes les informations pertinentes sans oublier les différentes idées qui sont avancées dans le cadre de la participation citoyenne. Il va de soi qu'un groupe de pilotage devra être composé dont la mission sera d'accompagner et d'assurer le succès du processus.

## 5. Commencer tôt la participation citoyenne

Une participation qui est déclenchée à un stade trop avancé peut s'avérer contre-productive parce que les citoyen(ne)s auront l'impression que «les dés sont déjà jetés». Il est par conséquent primordial de commencer tôt le processus de la participation citoyenne … à un moment libre de toute tension et où tout est encore possible.

## 6. Se prononcer sur l'ouverture de la participation

Un processus de participation n'est pas toujours encore tout à fait ouvert; il arrive que certaines conditions-cadre ou décisions de principe s'imposent qui ne peuvent/doivent plus faire l'objet d'une remise en question. Ainsi, des limites financières qui ne peuvent pas être dépassées ou des lignes directrices de la commune (p.ex. impossible de développer davantage le transport individuel) peuvent mettre un frein à toute contestation. Ces «contraintes communales» doivent être dévoilées ouvertement.

## 7. Garantir la transparence des faits

La participation citoyenne présuppose une transparence absolue des faits et un dialogue franc entre acteurs égaux. Les citoyen(ne)s doivent par conséquent avoir accès aux données de base objectives ainsi qu'aux expertises réalisées qui leur sont indispensables afin de pouvoir s'approprier les mêmes connaissances que les hommes politiques. La participation citoyenne ne se fond non seulement sur la créativité mais elle trouve sa source surtout dans l'analyse de faits tangibles.

## 8. Décider judicieusement sur les acteurs à impliquer

Il échait de décider judicieusement quel(le)s citoyen(ne)s resp. quels groupes cibles doivent être impliqués en premier et de quelle manière ciblée il faudra les approcher.

## 9. Choisir la forme de participation adaptée

Une fois le choix des interlocuteurs fait, la forme la mieux appropriée pour toucher, voire sensibiliser ce public coule de source. Le but que l'on doit se donner est de toujours appliquer des formes de participation différentes puisque cela permet d'atteindre différents milieux, respectivement représentants de la population et de garantir ainsi que toutes les vues et intérêts soient exposés.

## 10. Garantir l'indépendance de la modération et de l'accompagnement du processus

La participation citoyenne ne peut pas être suivie ou guidée par les hommes politiques eux-mêmes, ni par un bureau d'études (ou du moins pas dans son ensemble) chargé du projet en cause. Il est plutôt indiqué de confier (si possible) la modération et l'organisation du processus à des acteurs indépendants et impartiaux qui n'entrent pas dans le processus de décision. L'animation peut très bien être assurée par des acteurs de la Région (ex. journalistes ou autres personnes qualifiées pour la mission); néanmoins, le suivi du développement et l'accompagnement de l'ensemble du processus devront également être assurés par des acteurs compétents impliqués dans le processus de participation eux-mêmes, surtout dans les cas où il il s'agit de projets d'envergure.

## 11. Le rôle de la communication – en cours de processus et en phase finale

Les résultats obtenus tout au long des différentes phases de la participation doivent être communiqués à l'aide de moyens adaptés (notamment internet), tout comme l'ensemble des éléments ayant conduit aux dits résultats et décisions.

## 12. La participation citoyenne n'est pas une action isolée («one shot») – elle nécessite un cadre procédural et une continuité

La participation citoyenne en relation avec un projet donné ne se résume pas à une manifestation isolée; elle présuppose en règle générale tout un processus qui s'étend sur différentes phases. Cela implique que la participation doit être garantie dès le début jusqu'à la décision finale, tout en assurant un feedback régulier des différents développements en cours de processus et en respectant la transparence absolue des résultats «négociés».

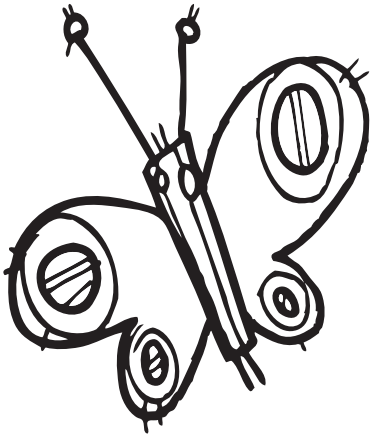

Il était une fois deux camps: par ci la commune … par là les citoyen(ne)s! D'un côté les bons, de l'autre côté les… Cette manière de voir les choses doit appartenir au passé! La participation citoyenne présuppose le respect de l'autre et la confiance en l'honnêteté de l'autre… et l'ouverture d'esprit de chacun et la volonté d'écouter les points de vues des autres. Les différences n'existent pas entre commune et citoyen(ne)s mais bien parmi les responsables communaux et parmi les citoyen(ne)s. Le défi est de faire naître l'échange … dans l'intérêt de la communauté.

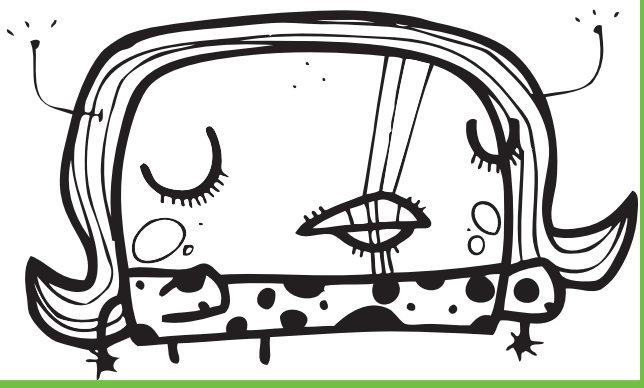

Tout l'art réside dans la manière de gérer les questions complexes de manière compréhensible. Les bons experts se distinguent aussi par leur capacité de pouvoir expliquer des contenus compliqués de manière à ce que tout le monde puisse comprendre de quoi il s'agit.

## Les limites de la participation citoyenne

Il faut s'abstenir de trop idéaliser: la participation n'est pas de mise dans tous les cas, elle n'apportera pas forcément toujours une valeur ajoutée …

**Recourir à la participation citoyenne n'est pas toujours opportun:** La participation n'est pas un but en soi, c'est un moyen qui ne doit être appliqué que si l'on peut s'attendre à obtenir gain de cause ou une valeur ajoutée – quelle qu'elle soit.

**Il y aura toujours des divergences d'opinions:** mais les préjugés et réticences peuvent être diminués, des points de vues peuvent être échangés etc. Des divergences subsisteront toujours, tout comme nous serons toujours en présence d'intérêts propres qui prévaudront … En fin de compte, c'est la politique qui prend la décision, mais elle sera en mesure de ce faire sur une base différente en ayant recours au processus de participation.

**Il est illusoire de croire que le processus de participation motivera tout le monde:** beaucoup de gens n'ont tout simplement pas de temps ou pas d'envie. Qu'à cela ne tienne ! C'est leur droit. Mais c'est une raison de plus pour s'accorder dès le début sur les personnes ou groupes cible à impliquer.

## MOT-CLE: SENSIBILISATION A LA PARTICIPATION

Il n'est pas rare de voir les initiateurs de la participation très déçus devant un faible taux d'audience. Or, si l'on attache de l'importance au point de vue des citoyen(ne)s, il est incontournable de les approcher et de trouver et de mettre en place les moyens adaptés pour les motiver. Le fait que l'historien de la commune ne souhaite pas participer à une réunion d'information n'a rien de négatif. Or, s'il est indispensable pour expliciter les raisons du développement urbain p.ex., alors un entretien décisif à arranger avec lui est judicieux et incontournable.
Autre cas de figure: la population du quartier X de la commune affecté par un projet donné boude les réunions d'informations, peut-être parce que ce genre de réunions est une inconnue pour eux et que du coup, ils «n'osent» pas venir.... Dans ce cas précis, pourquoi ne pas se rendre sur place, dans le quartier en cause et chercher le contact avec des associations locales ou encore organiser une visite du quartier avec les représentants de ces dernières dans le but de discuter à cette occasion du projet?

Les citoyens sont très différents l'un de l'autre. Alors que certains aiment bien participer à des réunions, d'autres préfèrent clairement participer à une visite. Les uns ont l'habitude des débats, pour les autres ce n'est pas le cas. Certaines personnes aiment prendre la parole, d'autres sont plus réservées. Il y a des gens qui sont conscients de l'importance de leur opinion, d'autres encore doivent être motivés et convaincus que chaque jugement compte …
Une participation citoyenne efficace ciblera les différents caractères avec leurs différentes spécificités et les saura impliquer de manière adaptée.

## LE «PARADOXE DE LA PARTICIPATION»

Les responsables connaissent bien ce cas de figure: un projet donné est publié et les citoyen(ne)s sont invités à se prononcer… mais personne ne dit mot. Le projet est ensuite transposé … et des citoyen(ne)s indignés montent sur les barricades.Est-ce un signe de mauvaise volonté? Non.

Il est normal que l'intérêt des citoyen(ne)s est plus facilement suscité du moment que «les choses se concrétisent» et qu'ils ont l'impression «qu'on ne rigole plus désormais» - alors que leur intervention aurait été bénéfique au début du processus de planification.Une participation citoyenne bien organisée évitera ce paradoxe. A titre d'exemple: le projet n'est pas rendu publique moyennant affichage officiel à la commune, mais la commune recherche de manière ciblée des formes de participation par lesquelles elle réussira à motiver les citoyen(ne)s qui se sentiront concernés et impliqués et qui voudront engager une véritable participation citoyenne.

*«J'ai évidemment confiance en mon jugement professionnel (je pense même que – par rapport aux autres participants - je suis mieux placé pour juger certaines choses de manière plus exacte) – or, à quoi bon si mon jugement ne fait pas l'unanimité. C'est pourquoi je suis en faveur de processus radicalement ouverts!» (Déclaration d'un expert compétent).*

# Les arguments en défaveur de la participation citoyenne

Si les uns considèrent la participation citoyenne comme un «must», les autres sont plutôt sceptiques quant à son profit. Même si personne ne s'est jamais prononcé ouvertement en défaveur de la participation, nombreux sont parfois néanmoins les doutes qui sont avancés. Citons les arguments les plus courants :

### 1er argument: Ce sont toujours les mêmes qui prennent la parole

Il y aura toujours des personnes qui n'hésitent point à prendre la parole et à faire entendre leur opinion haut et fort. Une participation citoyenne qui se veut efficace doit par conséquent chercher de manière ciblée à faire parler les citoyen(ne)s qui sont particulièrement concernés par un projet et dont la consultation est primordiale. Pour y arriver, il faut le cas échéant chercher le contact direct et engager le débat avec eux. Des techniques d'animation adaptées et autres formes de la participation (donc pas uniquement des réunions mais encore des visites de lieux p.ex.) peuvent garantir et promouvoir une large participation de tous les cercles de la population.

### 2ème argument: Les citoyen(ne)s ont trop tendance à considérer leurs propres intérêts plutôt que l'intérêt général

Il est tout à fait légitime que les citoyen(ne)s essaient de défendre leurs propres intérêts ! Le fait que les hommes s'engagent en faveur de leur milieu de vie est une (ré)action qui mérite d'être saluée. Au moment de la prise de décision, il est pourtant indiqué de veiller à ce que l'intérêt du particulier ne soit pas en contradiction avec l'intérêt de la communauté. Il faut dire que la participation citoyenne s'avère même être un instrument très approprié étant donné que la dynamique du groupe permet d'identifier des intérêts particuliers qui peuvent éventuellement poser problème et de trouver finalement une solution qui sert l'intérêt général. En outre, ce serait une erreur fatale que de sous-estimer les citoyen(ne)s. Un processus bien pensé permettra de faire surgir des pensées très égoïstes, qui sont souvent cachées derrière le prétexte de vouloir défendre l'intérêt général (p.ex. «Non au lotissement à côté de moi pour des raisons écologiques» … alors que le seul but pourchassé est celui de vouloir préserver sa proximité avec la zone verte).

### 3ème argument: la participation citoyenne affaiblit le rôle des représentants élus et du conseil communal

Il est incontesté que la décision finale s'appuie sur l'avis de plusieurs acteurs … mais de là dire que le rôle des responsables politiques est affaibli? C'est peu probable. Au contraire, ces derniers se retrouvent valorisés, et la décision politique qu'ils sont contraints de prendre en phase finale du processus, est portée, voire corroborée par le savoir des électeurs. Si l'on définit le pouvoir politique comme étant la transposition de ses propres convictions, il est clair que les politiciens perdent en moyens. Or, si l'on définit le pouvoir politique comme étant la chance de pouvoir prendre des décisions dans l'intérêt général et jouissant d'une large acceptation publique, la participation citoyenne apporte une énorme valeur ajoutée à la politique. Il ne faut jamais perdre de vue que la participation citoyenne est un instrument qui sert à forger l'opinion publique – la décision finale sera toujours prise par les représentants élus.

### 4ème argument: Même si les citoyen(ne)s affirment vouloir participer, cela ne correspond pas à la réalité

Il est vrai: la participation citoyenne ne suscite pas l'intérêt de tous les citoyen(ne)s. Et peut-être que le nombre des personnes désintéressées est bien plus grand qu'on ne le croit. Mais il est vrai aussi qu'au Luxembourg, nous n'avons pas de véritable culture de la participation. Nous devons encore la construire et la développer, de manière soutenue. Si les citoyen(ne)s sont confiants que leur engagement est pris au sérieux, alors le nombre de ceux qui voudront s'engager croîtra.

Par ailleurs: les voies d'information classiques (réunions citoyennes) attirent pour la plupart toujours les mêmes personnes. Il est indiqué de trouver de nouvelles formes de participation afin de susciter l'intérêt de différents publics cible et d'appliquer les instruments adaptés afin d'augmenter les chances de la participation (mot-clé «sensibilisation à la participation»).

A noter aussi qu'il est toujours mieux d'impliquer ne fût-ce qu'un nombre restreint de citoyen(ne)s plutôt qu'aucun… au moins la chance de pouvoir participer leur aura été offerte ! Et l'argument «l'opinion des citoyen(ne)s n'intéresse pas la politique…» deviendra gratuit.

### 5ème argument: Les questions sont trop complexes de nos jours – elles dépassent les citoyen(ne)s

Même les contenus des dossiers les plus compliqués deviennent tangibles et seront compris si les moyens appropriés sont appliqués. C'est bien ce talent qui caractérise un bon expert. A noter aussi dans ce contexte que de nombreux problèmes au niveau communal (approvisionnement de proximité, mobilité, développement urbain) sont en premier lieu des problèmes de principe plutôt que des problèmes d'ordre technique. De nombreuses «contraintes techniques» se révèlent être des prétextes pour détourner de la question fondamentale.

### 6ème argument: La participation citoyenne prolonge les procédures

S'il est vrai que la participation peut être coûteuse et laborieuse, elle est pourtant bien plus prolifique que les disputes en phase finale! Des litiges et polémiques en fin de planification s'avèrent souvent bien plus importants, plus stressants et moins fructueux si l'on n'a pas recours à la participation citoyenne. La participation citoyenne peut aider à éviter de faire fausse route dans la planification et éluder les blocages nés de contestations. Une participation citoyenne bien organisée a le mérite de raccourcir le temps de planification, par une implication directe des concernés et une forte acceptation qui en est le fruit.

### 7ème argument: La participation ne met pas fin aux conflits

Certes, les différences de vues, d'intérêts et de valeurs ne sont pas complètement éradiquées par la participation citoyenne. Mais: l'échange d'arguments, d'opinions et de contraintes aussi rend les esprits plus ouverts et fait que les gens considèrent les points de vues des autres, développent un sentiment de compréhension et parviennent au moins en partie à trouver un consensus.

### 8ème argument: La participation citoyenne fait fuir les investisseurs

Investisseurs et responsables de projets ont besoin d'être rassurés au niveau de l'acceptation de leur projet. La participation citoyenne est l'instrument qui leur conférera cette certitude.

# Mettre à profit les nombreuses facettes de la participation citoyenne

La participation citoyenne renferme de nombreuses facettes et instruments. Dès que les questions fondamentales ont trouvé une réponse (pourquoi avoir ce recours et qui impliquer?), les techniques appropriées se présentent aussitôt.

Les formes de participation décrites ci-après sont les plus usuelles, représentatives pour bien d'autres. Il est à noter que le respect de l'ordre de l'application de ces instruments est crucial! Car une première rencontre peut s'avérer décisive pour motiver les citoyen(ne)s à réserver une suite au processus…

Il est conseillé de recourir à un mix d'instruments, ce qui permet d'établir un contact avec différents cercles de la population (jeunes, personnes du 3ème âge, citoyens parlant une langue étrangère).

**Il est impossible de traiter de toutes les formes de la participation dans le cadre de la présente publication. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter les pages internet www.gemenewalen.lu et www.meco.lu ou encore la médiathèque «Oekobib» de l'Oekozenter Pafendall.**

## A la base: assurer une bonne information par internet, communiqués, «Gemengebuet» (bulletin communal)…

Il va de soi qu'une bonne politique d'information est la condition sine qua non. Là encore, il faut mettre à profit l'éventail des instruments à notre portée :

• La mise à disposition de l'information via internet est fondamentale. Le contenu retraçant le développement du processus doit continuellement être mis à jour et l'ensemble des données de base doit y figurer (en plusieurs langues) ;

• Il faudra de même communiquer de manière régulière via presse, bulletin communal, ou encore au moyen des revues publiées par des associations locales … .

## Les évènements autour du thème («events»)

Des réunions d'information autour du sujet qui offrent un cadre culturel aux débats informels, permettent d'approcher le thème de manière très détendue et offrent ainsi une toute autre approche. Ce genre de réunions peut avoir lieu en début de processus (afin de « doper » l'intérêt, qui poussera les personnes à s'engager en plus grand nombre).

S'il est vrai que cet instrument ne permet pas un échange structuré, il est vrai aussi qu'il permet d'organiser des rencontres très larges, entre des personnes de couches très différentes de la population.

## Les interviews avec des personnages clés, des représentants d'organisations et de groupements d'intérêts…

Les entretiens avec des personnages clés peuvent s'avérer extrêmement enrichissants. Indépendamment de la nature du projet, il y aura toujours des personnes qui sont expertes dans un domaine - au vu de leur profession, leur formation, leur rôle au sein de la commune, leur loisir. La même chose vaut pour les associations et les groupements d'intérêts.

Cet instrument a l'avantage de permettre d'aller au fond et d'explorer des points de vues divergents. Mais: un échange entre acteurs n'a pas lieu. Ce qui nécessitera par la suite de bien se documenter ainsi que d'élargir le cercle des intéressés pour exposer et débattre des données recueillies.

On peut également organiser ces interviews sous forme «abrégée». Exemple: en questionnant les usagers du bus aux arrêts sur leurs idées d'amélioration des transports publics.

## Les „Workshops"

Les «workshops» sont des manifestations classiques à l'occasion desquelles des petits groupes (d'experts, de citoyen/nes) analysent de manière approfondie un sujet donné pendant une durée plus ou moins limitée. A côté de la mise à disposition de l'information requise, il est primordial d'ouvrir la discussion et de permettre qu'un débat contradictoire – le cas échéant - puisse avoir lieu.

## Des forums spécialisés autour de questions-clés

Le concept de la participation citoyenne renferme aussi la mise en valeur des spécialistes … C'est la raison pour laquelle des questions capitales doivent être discutées en forums spécialisés, qui permettent l'échange entre spécialistes compétents dans un domaine donné, p.ex. la préservation de sites culturels et historiques uniques, la situation de la mobilité d'une commune, etc.

## Les visites de sites et de quartiers de villes

Les visites de sites placées dans le contexte d'un projet donné permettent de motiver d'âutres groupes de la population et de conférer un cadre spatial à un concept ou à un problème. Cette « plongée dans le contexte » facilite la prise de position à de nombreux égards, car la visite du site ouvre de nouveaux horizons à la contemplation et sensibilise davantage les intéressés. Ces visites représentent en outre l'occasion idéale pour les riverains de se prononcer concrètement quant à leurs expériences, leurs craintes et leurs idées.

## Les concours d'idées, les conférences sur l'avenir, les workshops créatifs… constituent d'autres instruments intéressants!

*Il existe un nombre mirobolant de formes de communication – le tout est d'associer le bon contenu à la bonne forme … et de placer le tout dans le contexte d'une bonne stratégie de communication à vocation durable (faisant abstraction des effets «feu de paille ou d'artifice»).*

*Nombreux sont les exemples pratiques et les expériences vécues où le recours à ces différentes formes de communication a fait ses preuves. Mais aucun modèle ne se prête au «rempotage». Les solutions adaptées doivent être transposées sur le terrain, les expériences vécues ailleurs pouvant servir à donner des impulsions importantes.*

# Charte communale d'information et de participation citoyenne

## Proposition de délibération du conseil communal concernant la politique d'information et la participation citoyenne

### Considérant

qu'une bonne information et une large participation citoyenne

- constituent des éléments importants de la politique communale et sont essentiels pour une démocratie du 21ième siècle;
- permettent de renforcer le dialogue dans la commune, autant entre responsables politiques et citoyen(ne)s, qu'entre les différents groupes de la population et de promouvoir dans ce contexte les liens sociaux;
- permettent de profiter de l'expérience et du know-how des citoyen(ne)s notamment dans le cadre de la planification harmonieuse du territoire et de l'offre communale en matière de services et d'infrastructures;
- permettent, par l'expression et la compréhension mutuelle des différents points de vue, la recherche de solutions consensuelles respectivement la prévention ou la réduction de conflits d'intérêts éventuels et
- contribuent à faire émerger des groupes porteurs de projets innovateurs.

### Le conseil communal s'engage

- à faire - au-delà des strictes obligations légales - de la participation citoyen/ne une philosophie de base pour la gestion communale et à instaurer une réelle culture participative;

### en relation avec l'information des citoyen(ne)s

- à assurer une politique d'information proactive, par le biais notamment
  - d'un site internet régulièrement actualisé et informant aussi largement que possible notamment sur les dossiers actuels dans la commune, les procédures publiques, les séances des conseils communaux et les activités des commissions consultatives - les documents disponibles étant rendus publics;
  - d'un bulletin communal paraissant régulièrement, informant de façon générale sur les dossiers politiques en cours et traitant les projets concrets avec, le cas échéant, les arguments des différents acteurs en cause;
  - d'un service d'information communal par courriel auquel les citoyen(ne)s peuvent s'abonner;
  - la désignation d'interlocuteurs à l'intention des citoyen(ne)s pour les divers dossiers;
  - de la mise à disposition des dossiers et études dont dispose la commune;
- à répondre dans les meilleurs délais aux demandes d'information adressées par les habitants à l'administration communale et d'assurer la mise à disposition de copies de documents;

### en relation avec le soutien à l'émergence et au suivi de projets citoyens

- à désigner un interlocuteur / une interlocutrice au niveau de l'administration communale au service de tout/e citoyen(ne) désireux/se de réaliser un projet au niveau local et nécessitant un soutien communal. La commune s'engage à soutenir dans la mesure du possible ces initiatives et projets citoyen(ne)s;

### en relation avec la participation citoyenne

- à mettre en place des commissions consultatives et à y associer des citoyen(ne)s – ceci après publication d'un appel public - ainsi qu'un conseil communal pour enfants et jeunes;
- à assurer ainsi une large participation citoyen/ne, ceci autant pour des projets communaux ponctuels que dans le cadre de la planification du développement général de la commune. La commune s'engage à respecter dans ce contexte les critères de base pour une bonne participation citoyenne et assure:
  - * les moyens financiers et humains nécessaires à la préparation, au déroulement et au suivi du processus de participation citoyen/ne;
  - * une modération indépendante du processus, en ayant recours, le cas échéant, à une personne-tierce qualifiée dans le domaine de la participation citoyenne;
  - * un cadre clair et adéquat pour le processus (finalités, choix approprié de la forme de participation, intervention à un stade précoce de la planification, transparence du suivi, …);
  - * un respect – dans toute la mesure du possible – des résultats du processus participatif, tout en respectant les prérogatives du conseil communal;
  - * une démarche inclusive en associant les différents groupes de population par des méthodes appropriées;
  - * une continuité dans le processus participatif notamment par le biais d'une information relative à l'évolution du dossier, un échange continu entre les acteurs ainsi qu'à l'argumentation retenue par le conseil communal dans sa décision finale.